

La vie associative

Les Amis de Jugeals-Nazareth

Nous vous rappelons que la soirée tapas «**Concert & Magie**» aura lieu le samedi **25 avril** 2015 avec le groupe **OLD SCHOOL** (www.old-school-trio.com) et le magicien **David ORTA**.

Tapas et café gourmand.

Tarif soirée : 28€. (Réservations au 06 15 42 69 78).

On vous attend nombreux !



Club Arc en Ciel

L'aboutissement du mariage « Anémone & Félicité » a donné naissance à un gentil chérubin.

Sa famille ARC EN CIEL vous convie à assister à son baptême lors du bal costumé du 12 AVRIL 2015 A 14 H 30 SALLE DES FETES de NESPOULS

Pensez à venir déguisés ! La journée sera animée par André ALLE. Et se terminera comme d'habitude... Une nouveauté, notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/pages/Club-ARC-En-CIEL/399172773595077>

JN Rando

JN Rando vous informe de la **modification de dates de randos pour avril** :

- Beynat la Cabane des fées initialement prévue le 12 avril aura lieu le 19 avril 2015.

Le départ de cette rando aura lieu à 13h30 parking de la salle J.Moulin à Jugeals.

La vie du village

Course Tulle-Brive Nature

La course **Tulle-Brive-Nature** est une manifestation sportive incontournable sur le département, elle comporte bon nombre de disciplines : rando, course à pieds, trail, cyclo, VTT, etc...

A l'occasion de sa 5ème édition, notre village est concerné par cet évènement pour ce qui est des disciplines cyclo et VTT.

Les 75 et 27km cyclo traverseront Jugeals-Nazareth en provenance de Turenne vers Brive par la D8 entre 10h et 12 heures environ. Les 55 et 32km VTT emprunteront la voie romaine avec un ravitaillement devant la mairie dans la matinée (De 10 à 12 heures environ). Le départ des 15km VTT pour les plus jeunes (réservé aux écoles de VTT) se fera du parking de la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth à 11h15.

Une chanteuse de musique latino animera cette matinée, devant la mairie sur le lieu du ravitaillement. (www.brazandco.com).

La municipalité invite les associations de la commune qui auraient des idées d'animations à prendre part à cette journée afin d'y donner un caractère festif.

Parutions au bulletin municipal

Pour toute demande de parution au bulletin municipal ou sur le site internet de la commune, vous pouvez me joindre au 06 19 29 20 84, ou par mail, à l'adresse suivante : christian.pouvelarie@gmail.com.

www.jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 à 19h30

Mardi : 8h15 à 12h

Mercredi : 8h15 à 12h et 13h30 à 19h15

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41

Mob. 06 84 76 40 36

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 05 55 17 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou **05 55 86 08 12**

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 810 333 019 ou 0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messes à Jugeals le 5 avril à 9h30 et le 14 mai à 11h.

Jugeals-Nazareth

BULLETIN MUNICIPAL Avril 2015



Le mot du Maire

Suite aux deux tours de scrutins des départementales des 22 et 29 mars 2015, je tiens à vous livrer quelques chiffres sur les résultats.

Tout d'abord, je vous félicite pour votre participation. A Jugeals-Nazareth, nous sommes pour les deux tours largement au dessus de la moyenne du canton, 70,2% au premier et 65,56% au second, pour une moyenne cantonale à 59% au premier tour et 58,17% au second.

Les résultats définitifs du canton placent la liste Delpech-Taurisson en tête avec 55,89% et la liste David-Roques battu avec 44,11%. A noter que nous observons 726 blancs ou nuls qui représentent 10% des votants.

Sur notre commune, nous avons 668 inscrits, au premier tour 469 votants (70,2%), 25 blancs et nuls, 134 voix pour la liste Delpech-Taurisson (UMP), 94 voix pour la liste David-Roques (PS), 111 voix pour la liste Rumebe-Verdier (FN) et 105 voix pour la liste Caleix-Merlin (Alternative à Gauche).

Au second tour, sur 668 inscrits, nous avons eu 438 votants, 59 blancs et nuls, 200 voix pour Delpech-Taurisson (UMP) et 179 voix pour la liste David-Roques (47,23%). A noter que les blancs et nuls représentent 13,47% des votants.

Pour information et analyse personnelle, M. Delpech et Mme Taurisson, élus sur le canton, obtiennent sur notre commune 29,94% de nos inscrits et Mme David et M. Roques, battus, en totalisent 26,79%.

A Jugeals-Nazareth, à titre de comparaison ou d'analyse pour ceux qui le souhaitent, aux dernières cantonales de 2008, pour 624 inscrits et 514 votants, Alain Vacher (PCF) obtenait 295 voix, M. Tronche (UMP) 135 voix, M. Lescure (UDF) 44 voix et Mme Moreau (FN) 22 voix.

Malgré le score de M. Vacher, les deux candidats de la droite traditionnelle, Tronche et Lescure, obtenaient tout de même 179 voix sur notre commune, avec 44 inscrits en moins par rapport à 2015.

En dehors de toutes considérations politiques, je salue le binôme perdant, Mme Isabelle David et M. Guy Roques, qui font un score tout à fait honorable, et naturellement je tiens à féliciter nos élus M. Delpech et Mme Taurisson, qui est aussi Maire de Noailles, commune avec laquelle nous entretenons des relations amicales.

Pour terminer, ce que nous devons souhaiter et impulser ensemble, c'est que nos nouveaux élus continuent un travail de proximité en lien avec l'ensemble des collectivités locales et, bien sûr, notre commune.

Le Maire
Gérard BAGNOL

